République Française **Département de la Dordogne**

Elections Législatives

SCRUTIN du 23 Juin 1968

2eme Circonscription



Recteur Jean CAPELLE

Docteur Pierre PERRIN

Electrices, Electeurs,

En dépit d'un progrès incontestable dans l'élévation moyenne du niveau de vie, la situation sociale et économique s'est brusquement dégradée. Un malaise trop longtemps négligé, a trouvé dans les premières manifestations d'étudiants extrémistes, le détonateur qui a provoqué une explosion universitaire, sociale, économique, d'une portée si considérable, qu'il ne saurait être question de rechercher une issue à la crise dans le retour au passé. Le dynamisme qui a été révélé par les évènements de mai doit pouvoir, en définitive, accélérer le progrès économique et améliorer la justice sociale. C'est avec la conscience de cette chance que, dans ces circonstances exceptionnelles, l'administrateur universitaire que je suis, s'offre à porter son action sur le plan de la responsabilité politique.

Ma candidature est libre : je n'accepte l'investiture d'aucun parti.

Cette position de principe étant claire, voici les points essentiels de mon programme d'action.

Je tiens d'abord à préciser que je repousse l'illégalité comme moyen de contestation et que je défendrai toujours le civisme. Mon drapeau est tricolore.

Indépendamment des grèves, qui sont des manifestations reconnues par la loi, notre pays vient de subir toute une série de désordres graves; les évènements qui les ont marqués ont révélé comment une minorité révolutionnaire peut déborder les limites de la revendication légitime pour faire basculer des groupes dans l'illégalité, imposer sa volonté et, finalement, mettre en péril les institutions de la République. Les libertés civiques — dont la liberté du travail — doivent être absolument respectées, la Constitution et la loi doivent être observées; l'autorité du Président de la République doit être soutenue dans l'exercice du mandat qu'il a reçu du peuple.

Mais ce devoir civique ne saurait signifier une approbation inconditionnelle de toutes les mesures prises par son gouvernement. Celui-ci mérite de sérieuses critiques en raison de ses négligences dans deux domaines, dont les évènements du mois de mai ont montré la gravité : l'amélioration du sort des travailleurs et la réforme de l'Université.

Réforme de l'enseignement

Le monde dans lequel nos enfants vont vivre sera plus évolutif et plus concurrentiel que celui que nous avons connu. Le système de l'enseignement, à tous les niveaux, doit les préparer à y être efficaces et heureux : il devra donc être lui-même assez souple pour évoluer non pas en fonction des nécessités du moment, mais d'après une prévision suffisamment précise des besoins de la société de demain.

La démocratisation doit être poursuivie en ce sens que le droit à l'éducation garantira à chaque citoyen, où qu'il se trouve, les quatre prestations suivantes :

a) Un enseignement fondamental dégagé de toute préoccupation professionnelle prématurée (il s'exprime par l'école maternelle, le cycle élémentaire de 5 années et le cycle moyen de 4 années);

b) une formation professionnelle;

c) l'accés aux loisirs éducatifs;

d) le perfectionnement professionnel et la culture générale au titre de l'éducation permanente.

La mission du système éducatif, ainsi élargie, a besoin de repenser sa finalité; les structures de l'école et de l'Université sont à définir en conséquence. Avec un système convenablement diversifié, une répartition des élèves selon leurs aptitudes et leurs goûts, la création des conditions pédagogiques les plus favorables et un meilleur ajustement entre les effectifs admis dans les diverses voies et les besoins de la société, l'on devrait obtenir les résultats suivants :

- une orientation positive pour chaque élève,
- une réduction importante de la proportion des échecs,
- une issue professionnelle satisfaisante pour tous.

L'achèvement de la carte scolaire, la modernisation des structures universitaires, la nécessité de considérer les étudiants comme des adultes responsables et non comme des enfants prolongés, sont autant de conséquences pratiques des principes énoncés plus haut.

Objectifs économiques et sociaux

Le progrès de l'économie et le progrès social s'épaulent mutuellement.

L'élévation constante du niveau de vie, au bénéfice de tous les citoyens, doit être le résultat d'une évolution économique favorable.

Il n'existe pas de solution miracle et la seule promesse qui puisse honnêtement être faite est celle d'apporter le plus grand soin à analyser la situation de notre région et à favoriser la prise de mesures permettant de rendre son économie plus prospère :

- amélioration constante des moyens de la production agricole, de la qualité des produits et des conditions de la commercialisation; soutien permettant de corriger l'écart croissant entre les dépenses qui augmentent, et les recettes qui sont stagnantes.

- développement de la coopération;

- industrialisation progressive capable de compléter et de soutenir l'économie rurale, qu'il s'agisse de l'industrie de fabrication ou de l'industrie alimentaire nécessaire pour éviter les effets des à-coups de la production vivrière;

- encouragement à l'artisanat qui se débat dans des difficultés administratives et fiscales;

- développement du tourisme, qui est un appoint non négligeable, mais seulement un appoint.

Le développement économique ainsi esquissé suppose la réalisation d'une véritable régionalisation et l'élaboration d'une planification nécessitant elle-même un dialogue permanent, c'est à dire la participation de tous les éléments intéressés à la base. Il suppose aussi la constitution progressive d'une Europe élargie.

Des mesures sociales seront nécessaires pour éviter le chômage, pour améliorer la retraite des vieux, pour éviter l'abus des cumuls; avec la prospérité, l'écart doit être réduit entre les hauts et les bas salaires; enfin il faut corriger les injustices morales et matérielles dont souffrent encore nos compatriotes rapatriés d'Algérie.

Les notions de capitalisme et de marxisme héritées du 19ème siècle sont l'une et l'autre inadaptées; il faut par la recherche et la confrontation leur trouver une suite qui améliore le sort de tous les travailleurs. La situation des jeunes ruraux, dans le cadre traditionnel de l'exploitation familiale doit, elle aussi, s'acheminer vers une formule qui leur assure une juste mesure de responsabilité et d'autonomie.

Plus nombreux que jamais, les jeunes entrent dans la vie des adultes; ils y veulent plus de place, plus de responsabilité, plus d'espoir : agriculteurs, étudiants, ouvriers nous l'ont rappelé non sans rudesse.

C'est avec eux et pour eux qu'il faut organiser l'avenir de la Société, dans la continuité nécessaire pour que l'aventure ne se substitue pas au progrès.

Ni Conservatisme, ni Révolution
mais Rénovation

Recteur Jean CAPELLE

Ancien directeur général au Ministère de l'Education Nationale
Maire de St Avit Sénieur

Docteur Pierre PERRIN

Maire d'Issigeac

Candidats libres pour la rénovation dans la légalité

Presses B.G. Taillandier - Bergerac